



Nice Côte-d'Azur – Capitale européenne de la Culture 2013

Communiqué de presse du 6 novembre 2007

La Culture en lumière

Exposition des projets artistiques proposés au jury européen

Nice - Théâtre de la Photographie et de l'image
21 novembre – 6 décembre 2007

Cette exposition présente une trentaine d'avant-projets et une centaine d'idées pour illustrer les quatre thèmes de la candidature de Nice-Côte d'Azur au titre de Capitale Européenne de la Culture 2013 :

la lumière,

le rivage,

l'esprit du baroque,

le vivant/l'artificiel,

ainsi que des actions urbaines intitulées les « **24 heures-dément !** ».

Une scénographie originale met en scène les bureaux de l'équipe d'organisation de la candidature : le spectateur pourra ainsi entrer dans l'intimité de ce travail en cours, examiner les projets, donner son sentiment et apporter lui-même ses propositions.

Un **catalogue** présentera les avant-projets exposés par thèmes.

Un **site internet** www.nicecotedazur2013.eu renseigne sur l'organisation et le déroulement de la candidature.

L'exposition sera ensuite présentée à Cannes, au Palais des festivals, du 21 au 31 Décembre, puis à Grasse en Février.

Contacts presse
Claudine Colin Communication
Valentine Dolla – valentine@claudinecolin.com
5 rue Barbette – 75003 Paris
Tél. 01 42 72 60 01 / Fax 01 42 72 50 23

Renseignements pratiques
Théâtre de la Photographie et de l'image
27 Boulevard Dubouchage – 06000 Nice
Tél. 04 97 13 42 20
Tous les jours de 10h à 18h sauf le lundi – entrée libre



La candidature de Nice – Côte d'Azur au titre de Capitale européenne de la Culture 2013

Il ne s'agit pas uniquement de la Ville de **Nice** mais d'une trentaine de villes situées dans le triangle **Cannes, Grasse, Menton**. Ce territoire recouvre donc la façade maritime et le proche arrière - pays du **département des Alpes-Maritimes**.

Cette candidature est portée depuis mai 2007 par une association créée à cet effet et dont les statuts donnent toute garantie d'indépendance et de transparence. Le président en est l'architecte **Jean Nouvel** et la direction artistique a été confiée à **Bernard Faivre d'Arcier**, ancien directeur du Festival d'Avignon.

Villes et institutions partenaires

Antibes /Juan-les-Pins, Beaulieu-sur-mer, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Cap-d'Ail,
Castagniers, Colomars, Eze, Falicon,
La Gaude, La Roquette, La Trinité, Levens, Mandelieu-La Napoule, Menton, Nice,
Roquebrune-Cap-Martin,
Saint-André-de-la-Roche, Saint-Blaise, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Jeannet,
Saint-Laurent-du-Var,
Saint-Martin-du-Var, Saint-Paul-de-Vence, Tourrette-Levens, Vence, Villefranche-
sur-Mer.
Le Pôle Azur Provence : Grasse, Auribeau-sur-Siagne, Mouans-Sartoux,
Pégomas, La-Roquette-sur-Siagne

Le Conseil Général des Alpes-Maritimes

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice-Côte d'Azur
Le Centre Hospitalier Universitaire de Nice
L'Université de Nice-Sophia Antipolis
Le syndicat des hôteliers Nice-Côte d'Azur

Le calendrier de la candidature

15 novembre 2007 : remise des dossiers de candidature au Ministère de la Culture et de la Communication pour examen par le jury européen

Décembre 2007 : présélection par le jury européen des candidatures ; début du second tour

Automne 2008 : remise par les villes présélectionnées des dossiers finalisés

Fin 2008 : proposition par le jury européen d'une ville française

Printemps 2009 : désignation de la ville lauréate par les institutions européennes